



TERMISTOP

CONCENTRÉ INSECTICIDE ÉMULSIONNABLE POUR LE TRAITEMENT CONTRE LES TERMITES PAR LES PROFESSIONNELS DU BATIMENT

PROPRIETES :

TERMISTOP est un concentré pour la préparation d'émulsions à fonctions insecticides, dispersable dans l'eau. Son noyau actif est insoluble dans l'eau, stable à la lumière ce qui augmente son effet de rémanence et de persistance dans le sol.

TERMISTOP renferme de la CYPERMETHRINE, actif contre les termites, fourmis, etc...

TERMISTOP s'applique en préventif ou en curatif et l'effet insecticide se fait soit par contact soit par ingestion.

COMPOSITION :

Préparation à base de pyrethrinoides de synthèse, de solvants d'application et émulsateurs dispersants anioniques.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	
Aspect	Liquide limpide
Réaction chimique	Pratiquement neutre
Point d'éclair	42°AFNOR coupe fermée
Odeur	Caractéristique de solvant

UTILISATIONS :

TERMISTOP est utilisé par les professionnels du bâtiment lors des fondations avant construction ou en traitement curatif après infestation.

MODE D'EMPLOI :

Faire une solution à raison d'un litre de TERMISTOP pour 5 litres d'eau.

Bien agiter pour homogénéiser la solution par injection, imprégnation du sol à raison de 5 litres de solution par m² à l'aide d'un pulvérisateur ou d'un arrosoir muni d'une rampe ou d'une pomme d'arrosage.

EN PREVENTIF : débarrasser les lieux de tous matériaux de construction, morceaux de cartons, de bois et de détritux divers (racines, arbustes, plastiques, etc...). Les brûler si possible et procéder au traitement du sol de la surface d'implantation de la construction augmentée d'une bande de 2 mètres de large afin de créer une barrière chimique continue. L'application se faisant après le décapage, le nivellement et la réalisation des fondations.

EN CURATIF : débarrasser les lieux de tous morceaux de cartons, de bois et de détritux, végétaux, lierres, glycines et matériaux non adhérents, non utiles et susceptibles de servir d'aliments aux insectes. En extérieur, réaliser une tranchée autour de la construction, parallèlement aux fondations et selon le cas des trous de forages à la base des murs de fondations et de refend. Traiter par épandage et remplissage des trous de forage. En intérieur, faire des trous de forage dans le sol des caves, sous-sols et dans la partie basse des murs et remplir de la solution TERMISTOP. Traiter également les parties en bois.

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET STOCKAGE :

Stocker hors de portée des enfants et dans un endroit frais et ventilé. Refermer l'emballage après chaque utilisation. Eviter le contact à chaque utilisation. Porter des gants et matériels appropriés. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment à l'eau claire pendant 15 minutes. Ne pas pulvériser en présence d'une flamme ou de matériaux incandescents. Observer les précautions inhérentes aux préparations solvantées insecticides de classe de point d'éclair supérieure à 21° et inférieure à 55°. Ne pas respirer les vapeurs. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette ou l'emballage.

Léa M. collectivities – 427 avenue de Limoges - 79000 NIORT
Tel : 05.49.77.08.25 - Fax : 05.49.77.08.29 - E-mail : lea.m.collectivities@orange.fr